



Les présidents

à

Madame Elisabeth Borne
ministre de la Transition Écologique et Solidaire
246 boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Monsieur Olivier Veran
ministre des solidarités et de la santé
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Le 7 avril 2020 à Paris

Objet : projet de 4ème Plan National Santé Environnement / actions santé biodiversité

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Nous avons noté avec une grande satisfaction que, au ministère de la Santé, dès le discours lors de votre prise de fonction, monsieur le ministre, vous avez cité l'enjeu de la santé environnementale. Vous y êtes revenu récemment, lors d'un entretien publié dans la presse, en indiquant : « *Il faut que nous soyons mieux armés pour faire face aux risques liés à la santé environnementale. Celle-ci doit être territorialisée, structurée, et tournée vers les Français.* » Nous partageons totalement cette vision, sachant que l'OMS considère qu'en Europe, 14 % de la mortalité est liée à une cause environnementale.

Il est d'ailleurs regrettable que la France ne dispose pas de chiffres sur ce sujet (hormis deux estimations allant de 48 000 à 67 000 décès dus à la pollution de l'air). Ce n'est là qu'une des lacunes constatées par les récents rapports d'inspections générales d'évaluation du troisième plan national santé environnement (PNSE3).

Nous connaissons, madame la ministre, votre propre engagement et vos récentes déclarations et décisions, montrant votre souci de préservation d'un environnement sain pour nos concitoyens, par exemple en matière de limitation de l'épandage de pesticides aux abords des lieux de vie.

Nous espérons donc, madame la ministre, monsieur le ministre, votre engagement fort pour mettre au point un ambitieux quatrième plan national santé environnement (PNSE4), mais la démarche reste floue et loin des enjeux. C'est pourquoi **nous renouvelons auprès de vous nos propositions en faveur d'une véritable territorialisation de la santé environnementale, impliquant les élus territoriaux**, formulées par une lettre ci-jointe en date du 3 novembre 2019, restée, jusque là, sans réponse.

Nous attirons également votre attention, comme nous l'avions fait l'été dernier en saisissant madame Buzyn, sur un manque important : **les liens entre santé et biodiversité**.

La crise du Covid-19 est pourtant symptomatique : comme pour Ebola, ou le SRAS, à l'origine on trouve un contact anormal entre espèces sauvages et humains, soit par destruction des écosystèmes, chassant ces espèces de leurs habitats, soit par trafic d'espèces sauvages (comme ceci a bien été confirmé à Wuhan). Le Président de la République a annoncé, dans son intervention télévisée du 12 mars 2020, qu'il fallait désormais prendre des mesures sur le long terme en rupture, rejoignant ainsi les recommandations du rapport de 2019 de l'IPBES, appelant à des « changements en profondeur sur les plans économique, social, politique et technologique ».

Nous partageons totalement ce constat et tenons d'emblée à rappeler une donnée fondamentale dont la non prise en compte nous exposerait à de nouveaux effets boomerangs dévastateurs : quand on parle de politique de « santé », il faut comprendre « gestion des maladies », faute de prévention dont l'objectif est d'éviter les maladies en agissant sur les facteurs de risques. Or, seulement 1% des fonds consacrés à la « santé » est consacré à la prévention dont 0,5% pour le dépistage. S'il faut dans l'urgence traiter les conséquences de cette *carence chronique de prévention*, une fois la crise passée, il s'agit surtout d'en tirer des enseignements, définir de nouveaux paradigmes parmi lesquels une politique de prévention sanitaire environnementale devant infuser en permanence les politiques menées, depuis les territoires jusqu'aux niveaux national et international.

Nous n'avons reçu aucune réponse, sauf le constat de l'arrêt des travaux du groupe dédié (GT1 « santé et biodiversité ») au sein du groupe santé environnement (GSE), présidée par madame la députée Toutut-Picard. Or, ce GT1 avait été mis en place après des engagements internationaux de la France autour du concept « un monde, une santé » (qui promeut une approche intégrée et unifiée de la santé publique, animale et environnementale aux échelles locales, nationales et planétaire), notamment lors de la 12^{ème} conférence des parties (octobre 2014) de la Convention pour la diversité biologique (tendant à « *promouvoir au niveau national une coopération entre services et établissements en charge de la biodiversité et de la santé humaine* »). Les éléments de base de la réflexion du GT1 ont été recueillis lors d'une conférence nationale soutenue par l'agence régionale de santé Rhône-Alpes, à l'école vétérinaire VetagroSup de Lyon (toujours en octobre 2014). Et, le PNSE3 avait inclus des actions spécifiques, essentiellement sous forme de recherches, études et revues systématiques.

Au vu de ces travaux depuis cinq ans, et des enjeux majeurs de santé publique, comme l'impérative lutte contre l'antibiorésistance, il est urgent et impératif de passer à l'action, quel que soit le véhicule cadre envisagé : PNSE, Plan antibiorésistance, Plan national biodiversité, etc.

Nous proposons de cibler cinq axes majeurs :

- **la maîtrise de l'usage des biocides**, notamment, afin de réduire drastiquement la prévalence de l'antibiorésistance, dans la directe application d'ailleurs du rapport « Carlet » de 2015, « *tous ensemble, sauvons les antibiotiques* » ;
- **des volets santé / biodiversité**, dans les programmes territoriaux de santé environnement à généraliser ;

- **un soutien des plus démunis à accéder à une alimentation de qualité**, issue de productions agricoles sans pesticides et locale ;
- **une gestion sereine des crises causées par les zoonoses** ;
- **la valorisation du concept de santé des écosystèmes** .

Ces propositions sont détaillées dans le courrier joint et ses annexes, se fondant sur les revues systématiques récentes portées par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), ou l'Agence Nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), et sur les réflexions et contributions du GT1 précité, qui a d'ailleurs transmis à vos services un ensemble de propositions pour le futur PNSE4. Il est d'ailleurs prioritaire de **prévoir la relance des travaux de ce GT1**, qui a pu regrouper des représentants de l'ensemble des acteurs (État, collectivités, associations et communauté scientifique) : ses membres seraient sûrement honorés de bénéficier d'une séance sous votre présidence.

Peut-être serait-il pertinent, enfin, de mobiliser **une mission d'inspection générale (mobilisant le CGEDD et l'IGAS)** pour vous proposer d'autres actions en matière de politiques publiques de santé – biodiversité, après analyse de la crise du Covid-19.

Nous avons l'honneur de solliciter la possibilité de vous rencontrer pour vous présenter et détailler ces propositions.

En vous remerciant de votre attention, veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, nos plus sincères et respectueuses salutations,



Pierre SOUVET

Président de l'Association
Santé Environnement France



Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS

Président de l'Association
Humanité et Biodiversité



Arnaud SCHWARTZ

Président de l'Association
France Nature Environnement

Copie : Madame Toutut-Picard, députée, présidente du Groupe Santé Environnement
Liste des annexes envoyées par courrier aux deux cabinets :

- Annexe 1 : note « *santé et biodiversité, les leçons du Covid-19* ».
- Annexe 2 : Courrier sur la nécessaire territorialisation de la santé en date du 8 novembre 2019.
- Annexe 3 : Courrier du 28 juin 2019 sur le PNSE4
- Annexe 4 : Cahier d'acteurs réalisé dans le cadre des groupes de travail du futur PNSE4